



SYNDICATS TERRITORIAUX DE LA VILLE DE NANTES

01/02/2018

CONCIERGES / AER / ATR / RS JOURS DE GRANDS MÉNAGES

Suite aux différentes rencontres sur les calendriers scolaires, le personnel de restauration et concierges reprendront les grands ménages, **le jeudi 23 août 2018.**

Pourquoi avancer la date au 23 ?

Dans les facteurs de risques identifiés auprès de certains agents, la charge de travail lors des jours de grands ménages a souvent été exposée auprès de nos deux organisations syndicales CFTC - CGT.

**EFFECTUER DES TRAVAUX DE GRANDS MÉNAGES EN 4 JOURS AU LIEU DE 6
=
PLUS DE RISQUE D'USURE PROFESSIONNELLE**

En élargissant les jours de grands ménages de 4 à 6 jours, la charge de travail sera mieux répartie et permettra aux agents de bénéficier de la totalité des vacances scolaires de la Toussaint, une période où les agents nous ont fait part de leur épuisement.

Ces **2 jours supplémentaires éviteront** un travail sans relâche et **permettront** une meilleure organisation lorsque les écoles sont en travaux sur la période des jours de grands ménages.

Une réduction de la pénibilité attendue par un grand nombre d'agents.

Cependant, bien que nous comprenions le souhait de certains agents de reprendre le lundi 27 août, il n'en demeure pas moins qu'il serait contradictoire de cautionner une reprise tardive et, en parallèle, de défendre les conditions de travail. L'épuisement des agents pourrait amener la collectivité à faire le choix d'externaliser cette mission.

Toutefois, cette période reste transitoire puisque la direction de l'éducation n'est pas opposée à revoir les calendriers pour 2019.

C'est dans cet objectif que la CFTC et la CGT demanderont qu'un sondage sur les choix des jours de grands ménages soit mené auprès des agents.